

Le recrutement à la CNIL

Les grandes étapes

1 Nous étudions votre candidature

Si vous êtes présélectionné(e), le service des ressources humaines vous contactera pour vous proposer un entretien.



2 Entretien avec le manager opérationnel et le chargé de recrutement

Nous échangeons sur vos motivations et votre parcours professionnel.



3 Selon le poste, un ou des entretiens avec des membres de la direction

C'est l'occasion d'évoquer la stratégie de la CNIL et de revenir sur nos attentes mutuelles.

4 Échanges sur notre future collaboration

Nous envisageons ensemble les conditions de votre embauche (contrat, rémunération, etc.)



5 Bienvenue à la CNIL !